## Validation du devis - Commande :

La prestation sera réalisée <u>sur le nombre de convives déterminé par vos soins en amont du devis</u>, pour une question de bon sens et d'organisation, la modification du nombre de convives ne pourra excéder 20% (en + ou en -, le minimum étant de 40 invités). Nous restons cependant à votre disposition pour échanger.

Le nombre définitif de personnes devra nous être confirmé <u>15 jours avant la date</u> de la prestation. Passé ce délai, il ne sera pas tenu compte des désistements éventuels pour la facturation. Aucune remise ne pourra être réclamée.

Le devis ainsi que les CGV seront à nous retourner signés, et un acompte correspondant à 30% de la prestation totale vous sera demandé.

Nous nous dégageons de toute responsabilité dans le cas des allergies alimentaires (nous consulter pour demandes particulières).

## Résiliation:

En cas d'annulation par le client, les acomptes précédemment versés resteront acquis à titre d'indemnité forfaitaire et irréductible et ce, quel que soit le motif de l'annulation.

## \* Exception COVID 19 \*

En cas d'annulation de la prestation du jour J (défini au préalable) par les clients et/ou le professionnel (Sarl SFIZIO), dépendants des décisions et réglementations gouvernementales en vigueur, ne permettant pas ainsi la bonne exécution de la prestation, le choix de 3 dates sera proposé pour report (N ou N+1 au maximum suivant disponibilités de chacun) et dans le cas où l'impossibilité d'une des parties est avancée sur ces 3 dates, l'acompte sera reversé dans son intégralité (avec traces écrites et retour de notre part).

# Exécution de la prestation :

La perte, casse ou détérioration du matériel de service pendant la prestation est à la charge du client, qui devra en supporter les conséquences pécuniaires.

La vaisselle à usage unique (dite jetable) est comprise dans le tarif et est à demander pour la prestation (hors verres, nous consulter pour devis).

La vaisselle à usage unique ainsi que les bouteilles (verres perdues) seront collectées et évacuées par le client.

Une dégustation peut être prévue, elle sera facturée le jour de la dégustation (suivant les choix et saisonnalité pour le choix des produits), puis sera déduite de la facture finale.

#### - Buffet

Nous fournissons les assiettes de présentations ainsi que les contenants, nous vous laissons prévoir les tables de buffets ainsi que le nappage.

# - Horaires

Nous devons être présents au minimum 2 heures avant le début de la prestation (suivant le type de prestation) afin de bien nous mettre en place pour le bon déroulement de votre évènement.

La prestation est prévue sur une durée de **service** de 3heures maximum (créneau à définir ensemble) passé ce délai, les heures supplémentaires seront facturées 50€/l'heure.

Paiement:

Le prix annoncé en devis définitif ne pourra être modifié et restera donc le prix à régler (tarif ne pouvant

varier avant 12 mois) le jour de la prestation.

Hormis l'acompte de réservation, le solde devra nous être versé le jour de la prestation.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale aux taux des avances de la Banque

de France majoré de deux points, et calculée sur le montant de la facture.

CB - espèces - titres restaurant ou virement bancaire acceptés, attention chèque refusé.

**Réclamations**:

Aucune réclamation ne sera admise postérieurement au jour de la livraison ou de la prestation. En tout

état de cause, les réserves éventuelles émises par le client ne pourront justifier un quelconque retard

de paiement.

Force majeure :

SARL SFIZIO - le Camion italien - pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution si elle

se trouvait dans l'impossibilité de les assurer en cas de force majeure, d'un évènement irrésistible et

extérieur ou de cas fortuit (grève, incendie, dégâts des eaux, neige, décès, guerre, émeute, manifestation, blocage, difficulté de circulation, accident de la route, panne, tout sinistre affectant l'établissement, etc...).

Accès / Logistique :

Afin de pouvoir réaliser la prestation et cela dans les meilleures conditions possibles, nous avons besoin :

- d'une facilité d'accès sur les lieux (largeur Food-truck demandée minimum de 2.50m, longueur

minimum de 7.5m et hauteur 3.10m).

- d'un stationnement sur sol plat praticable et dégagé pour manœuvrer.

- prise 220V (prise classique).

Frais de déplacement :

Les 50 premiers kilomètres aller-retour en partant de notre siège social : 41250 Mont près

Chambord, sont offerts au-delà nous fonctionnons sous forme de forfait :

entre 50-70km A-R : 25€ entre 100-150km A-R: 75€

entre 70-100km A-R: 50€ entre 150-180km A-R : 100€ + 180km A-R : nous contacter

« Le client reconnait avoir pris connaissance des conditions de vente

de l'entreprise qu'il déclare accepter sans réserve »

Date : Signatures et paraphes sur chaque page :